

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 janvier 2017

Absente : MICOUD Cindy

Le procès-verbal de la séance du 06 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu commissions communales

Scolaire, Sportive, Culturelle

- *Ecole publique « Tous les Vents »* : dans le cadre de la répartition du Fonds de solidarité, la commission du conseil départemental a attribué une aide de 364 €, soit 7 €/enfant/nuitée (au lieu de 11 € prévus) pour le financement de la classe de découverte à Meyras. Suite à notre demande, le conseil municipal décide la prise en charge du complément, soit 4 €/enfant/nuitée si celle-ci n'aboutit pas.

Finances

- *Mandatement des dépenses d'investissement en attente du vote du budget 2017*
Le conseil municipal autorise le maire à ordonnancer, liquider et payer des dépenses sur la section d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice, et ce pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2017 et la date du budget rendu exécutoire, non compris les crédits relatifs au service de la dette.
- *Investissements 2017*
 - **Vidéosurveillance** : Le diagnostic en cours par les services de la gendarmerie n'est pas terminé. Il est donc difficile de déposer un dossier de subvention au titre de la DETR pour 2017. Le report de cet investissement nous paraît évident. Pour information, dans le cadre de ce projet, nous nous sommes rendus sur une commune équipée de caméras. Une priorité a été donnée aux îlots de propreté en raison des incivilités. L'implantation totale de ces équipements a été échelonnée sur 6 ans à la demande de la population.
 - **Projet hangar photovoltaïque** : suite à notre réunion du 6 décembre 2016 et devant l'absence de réponses à nos questions, une lettre de résiliation du contrat a été adressée à la Sté Elyor Energy. Rapidement, nous avons pris contact avec ATRIUM 3D, architecte pour une étude de faisabilité, surtout financière, pour la réalisation d'un hangar de stockage et d'une salle polyvalente. Deux variantes (plans avec chiffrage) sont présentées au conseil municipal. Après discussion, il est décidé d'opter pour la solution n° 1 (la moins onéreuse) et de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Il est évident que cet investissement ne se réalisera qu'après obtention des différentes subventions (DETR, Appel à projet Ardèche Durable, Région,...). Nous devons alors contracter un emprunt, sachant qu'actuellement les taux sont au plus bas.

Voirie, réseaux, urbanisme

Voirie : mise en place des panneaux de signalisation sur le « chemin des Peupliers ».

Divers

- Autorisation de stationnement de taxi : un résident de Talencieux souhaite l'attribution d'une autorisation de stationnement taxi sur la commune. Le conseil municipal donne son accord à condition que les personnes pouvant être concernées soient informées et puissent donner leur avis.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 14 février 2017 à 20h